

## RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021

### Voirie : programme 2021, choix des entreprises

La Bucaille	Entreprise Pigeon	15 665 € HT
La Beaumerie		26 901 € HT
L'Olivierie		4 196 € HT
La Croix du Pirou		2 940 € HT
option accotement retenue sur 50 cm (Entreprise Pigeon, 4 886 € maximum)		
La Besnardière	Entreprise Sehier	13 887 € HT
Parking "pharmacie"	Entreprise Genêt	7 303 € HT

**Une réunion avec les riverains sera organisée avant travaux.**

### Action culturelle

La commission "culture" a rendu compte de ses réflexions et propositions dans le domaine culturel :

- Après une saison culturelle perturbée par la crise COVID-19, une nouvelle programmation est proposée pour la saison 2021-2022, avec en priorité le report des spectacles.
- L'ouverture de la saison culturelle est prévue le 8 octobre 2021, avec "La Route des Airs".
- La médiathèque va élaborer une nouvelle plaquette d'information. Une animation est prévue le 30 octobre avec des ateliers "nichoirs".
- Des "boîtes à livres" seront installées dans les deux bourgs de la commune.
- Un concours photo sera organisé dès la rentrée de septembre.
- La collectivité accueille actuellement deux artistes, "Duo Frénésie", afin de faciliter leur entraînement sur un "mât chinois".
- Le soutien à l'association "Bouillonnant Valthère" pour une nouvelle résidence d'artistes est confirmée.
- Une nouvelle série de panneaux d'exposition dans les bourgs sera mise en oeuvre.
- Le Conseil municipal a accepté l'acquisition d'une ancienne perceuse des années 1900.
- Une réflexion sera engagée sur le patrimoine naturel, notamment la Carrière de la mine et la Fontaine des bains.
- L'opération Cobra sera valorisée.

**Ces initiatives confirment l'implication culturelle de la commune de Thèreväl.**

## Projet de déviation de Saint-Gilles

Suite à la présentation du projet par Madame Adèle HOMMET, Conseillère départementale de Saint-Lô 1, et par l'association VERTHA, le Conseil municipal s'est prononcé à bulletin secret contre le projet de déviation de Saint-Gilles (19 voix contre, 2 bulletins blancs pour 21 votants).

Cet avis a été formulé au vu des impacts importants de ce projet, à savoir :

- Coupure physique du territoire de Thèrevál
- Impact fort sur la biodiversité
- Artificialisation des sols (20 hectares de terres agricoles)
- Impact sur les paysages
- Impact sur les exploitations agricoles
- Nuisances occasionnées aux riverains

**Le Conseil municipal a également exprimé son avis favorable à la sécurisation de l'axe Saint-Lô-Coutances (9 tués et 100 blessés depuis 2009).**

Le Conseil municipal considère à ce jour que le projet de déviation Nord de Saint-Gilles ne présente pas d'utilité publique.

Le Conseil municipal **demande** au Conseil départemental **de réexaminer son projet en étudiant d'autres scénarios**, dans le respect des textes en vigueur luttant contre l'artificialisation des terres agricoles. Le Conseil municipal rappelle les objectifs fixés par le Gouvernement de protection des espaces naturels avec l'enjeu du "zéro artificialisation nette" dans le cadre du Plan de biodiversité. Toute artificialisation a un impact sur les risques d'inondation, de réchauffement climatique et sur la perte de biodiversité.

Le Conseil municipal de Thèrevál demande au Conseil départemental de s'inscrire dans l'esprit de la **Loi d'Orientation des Mobilités** promulguée le 24 décembre 2019, permettant d'agir contre les dépendances à la voiture.

Le Conseil municipal demande au Conseil départemental **d'organiser une réunion publique d'information pendant la période de concertation.**

**Le Conseil municipal invite les habitants de la commune de Thèrevál et des alentours à émettre leurs avis lors des concertations** mises en œuvre par le Conseil départemental, à compter du mois de septembre 2021. Un registre sera ouvert à la mairie à cette intention.

**Cet avis est émis dans un état d'esprit constructif et le Conseil municipal sera amené à le réexaminer au vu du projet définitif.**